

Pluriels

CENTRE DE CONSULTATIONS ET D'ETUDES PSYCHOLOGIQUES POUR MIGRANTS

RAPPORT D'ACTIVITE 1997

C'est en réaffirmant nos principes d'attachement à la défense des Droits Humains dans le cadre de nos activités professionnelle et associative, ainsi qu'en redisant nos objectifs cliniques et sociaux tendant à soulager la souffrance et à promouvoir le dialogue et la rencontre interculturels, que nous commencerons ce rapport.

L'année passée a été marquée par un important développement de notre équipe et de l'ensemble de nos activités. L'emménagement, en avril dernier, dans notre centre de consultations de la rue des Voisins, nous a permis d'assurer une permanence quatre heures par jour, cinq jours par semaine, matin et après-midi. Cette permanence au service de la clinique est aussi un temps et un lieu d'accueil, d'information et de travail administratif. Les consultations, quant à elles, sont prises en charge par notre équipe de psychologues-thérapeutes, sur rendez-vous, de 9h. à 19h. chaque jour, y compris parfois le soir et le samedi, en fonction des disponibilités de nos clients.

Notre **travail clinique** s'effectue selon quatre types d'approche:

- Ecoute et évaluation de la situation, recherche de solutions
- Intervention lors de situations de crise (rupture, dépression aiguë, deuils, choc culturel, ...)
- Intervention auprès de victimes directes ou indirectes de la violence organisée
- Dans le cadre psychosocial: encadrement d'équipes et de situations diverses.

Sans compter le travail de prévention psychosociale effectué par téléphone pendant les heures de permanences, nous avons réalisé, d'avril à décembre 1997, 649 heures de travail clinique représentant 494 heures de consultations et 155 heures d'activités psychosociales. Nous avons ainsi reçu 74 personnes de 35 nationalités différentes, dont des Suisses de retour de l'étranger et des couples bi-nationaux, venues à notre centre de consultations principalement sur le conseil d'organismes d'entraide (Hospice Général, Centre Social Protestant, Caritas, Croix-Rouge genevoise, EPER, AGORA, etc.), d'enseignants ou de médecins. Migrants elles-mêmes ou en lien étroit avec la migration, ces personnes ont le statut de résidents, réfugiés statutaires, requérants d'asile, migrants sans papiers, migrants à l'Assurance Invalidité, chômeurs, chômeurs en fin de droit, étudiants, couples mixtes ou enfants dont les parents sont bi-nationaux. En collaboration entre autre avec l'Association romande contre le racisme (ACOR), le centre LAVI ou les groupes de professionnels de la santé d'Amnesty International, section genevoise, nous avons reçu des consultants en condition de stress aigu, ainsi qu'un certain nombre de victimes de torture et de violence.

Nous recevons en consultation individuelle, en couple, en famille ou en groupe. Entre avril et décembre 1997, sur les 74 personnes prises en charge (soit 42 hommes et 32 femmes, dont 3

enfants et un adolescent), nous avons obtenu 55% d'amélioration ou de rémission, 19% de « drop-out » (sans nouvelles) et 11% de consultation unique. 26% de nos clients ont été réorientés sur d'autres services, soit dès leur arrivée, soit après une amélioration de leur état. (La frontière est souvent floue entre le "drop out", la suspension des séances et l'amélioration ; de fait, le « drop out » ou le manque de nouvelles intervient une fois sur trois après une amélioration.)

En ce qui concerne nos **activités psychosociales**, nous avons eu des contacts, rencontres et réunions nombreuses avec une cinquantaine de partenaires étatiques ou privés, travaillant directement ou indirectement dans le domaine de la migration, dans le but de donner vie ou de favoriser un partenariat entre les diverses institutions.

Nous avons ainsi participé à la création et au développement d'un groupe ressources au service des trois ordres d'enseignement (primaire, cycle d'orientation et post-obligatoire), pour faire face au problème du renvoi imminent de plus de 300 élèves d'origine bosniaque ou kosovare. Nous avons mis notre structure à la disposition de ces élèves, de leur famille et de leurs enseignants souvent démunis face à l'ampleur du désarroi de ces enfants et de leur famille. Pour ce faire, nous avons détaché un ou deux psychologues pour des consultations itinérantes ou tenues dans nos locaux, ainsi que pour l'accompagnement et le soutien des équipes d'intervenants, en fonction de leurs demandes.

Nous avons également établi des rapports avec le Service des Classes d'Accueil et d'Insertion (SCAI) et notamment son service social. En collaboration avec ce dernier, nous avons conçu un projet « prévention-action » destiné aux adolescents migrants, garçons et filles, âgés de 14 à 20 ans. L'objectif de cette démarche visait essentiellement, à partir de rencontres, à promouvoir des liens entre ces jeunes et la société genevoise, et à prévenir ainsi certains dérapages possibles du point de vue de la violence ou de la délinquance par exemple. Par manque de moyens financiers, nous avons dû renoncer à réaliser ce projet cette année.

D'autre part, en collaboration avec "Couple et Famille" et le "Centre Social Protestant", nous avons mis sur pied un groupe d'échanges pour couples bi-nationaux, opérationnel au deuxième trimestre 1998.

Par ailleurs, étant donné que nous assurons des consultations pour les victimes de discrimination et notamment les victimes de racisme, une proche collaboration s'est tout naturellement établie avec l'Association romande contre le racisme (ACOR). A plusieurs reprises, nous avons été présents, à leur demande, dans le cadre de tables rondes ou de séminaires de réflexion ou de formation pour leurs bénévoles. De son côté, l'ACOR a également repris à son compte des situations que nous avons détectées en consultation et que nous leur avons adressées.

En ce qui concerne la **formation** et l'**information**, nous avons donné deux journées de huit heures de cours chacune à l'Hospice Général sur le thème « Relation d'aide et choc culturel », destinées aux personnes qui travaillent avec les migrants, dans le cadre de leur formation continue ; ce contrat est reconduit pour l'année prochaine. D'autre part, notre centre a conçu puis assuré, avec Amnesty International, une journée de formation ayant pour titre « Requéranants d'asile: quelles souffrances, quels droits ? L'accueil des soignants: quelles demandes, quels besoins, quelles réponses ? », à l'intention des professionnels de la santé, où nous avons co-animé cinq ateliers et clôt la journée par une table ronde, à laquelle Madame Marie-Claire Caloz-Tschopp et le professeur Léon Schwartzberg ont participé.

Nous avons également contribué aux activités programmées par le groupe Prévention Sida pour les communautés latino-américaines de Genève, journées organisées par l'Office Fédéral de la Santé. Enfin, nous avons présenté notre association et envoyé de la documentation aux médecins généralistes, pédiatres, internistes et psychiatres, ainsi qu'à la quasi totalité des psychologues du canton de Genève.

De plus, à l'intérieur même de l'équipe, des séminaires de formation, des interventions et des supervisions ont été instituées en vue d'améliorer nos compétences. Une psychologue-psychothérapeute externe a ainsi été engagée pour superviser, une fois par mois, nos prises en charge thérapeutiques. D'autre part, nous avons constitué un petit pool de traducteurs, notamment d'origine turque, kurde, serbo-croate et albanaise.

Nos **perspectives futures** peuvent se résumer de la manière suivante: tout en augmentant le rythme des consultations de soutien, de crise et d'attention aux victimes de violence dans les locaux mêmes de notre centre, nous allons également accroître nos activités préventives et psycho-sociales par le biais de notre mobilité physique, en accompagnant d'autres professionnels sur leur propre lieu de travail avec les consultants concernés. Le volet psycho-social de notre activité sera de plus en plus inscrit dans le cadre de la promotion de la prévention en santé mentale et de celle des problèmes sociaux liés aux relations entre la communauté migrante et la population genevoise.

Dans le cadre de la création et de la promotion du travail en réseau, nous continuerons à privilégier, par principe, le maintien de relations étroites avec tous les partenaires qui accompagnent nos consultants dans d'autres domaines. Nous participons déjà depuis quelques temps au Forum Immigration (Fondation pour l'intégration des immigrés), ainsi qu'au Groupe Santé-Migrants, large plateforme regroupant tous les services s'occupant de la migration dans le domaine de la santé.

D'autre part, notre comité désire incorporer un médecin à temps partiel à l'équipe clinique actuelle, composée uniquement de psychologues, d'une part pour faire face à la problématique psychosomatique de nos consultants et d'autre part pour enrichir notre démarche dans une perspective pluridisciplinaire.

Suite à des demandes réitérées, nous envisageons l'ouverture à temps partiel d'une antenne sur la rive droite, dans une zone de haute concentration de population migrante telle que celle de Meyrin.

En collaboration avec Caritas-Genève et d'autres organismes intéressés, nous avons le projet d'étudier et d'évaluer la situation des réfugiés statutaires ayant eu une formation technique, professionnelle ou universitaire dans leur pays d'origine, avant leur exil, et dont le titre n'est pas reconnu à Genève. Nous avons en effet constaté que ces personnes subissent trop souvent un sérieux échec du point de vue de leur intégration sociale et professionnelle.

Par ailleurs, nous nous proposons d'approfondir nos connaissances dans le domaine de l'attention aux victimes de violence organisée. Nous avons ainsi prévu de rencontrer à Paris, en septembre prochain, l'équipe du centre Primo-Levi, afin de pouvoir organiser ensuite à Genève des séminaires de discussion et de formation destinés aux professionnels, ainsi que des conférences publiques de sensibilisation face à cette problématique.

Nous envisageons également d'établir un programme de soutien aux personnes bénéficiaires du RMCAS, toutes nationalités confondues, ainsi qu'aux membres de leur famille, et de travailler en parallèle avec l'équipe des professionnels qui les accompagnent, par le biais de discussions et de supervisions collectives ou individuelles.

Enfin, suite au projet « prévention-action » élaboré pour le SCAI et mentionné plus haut, nous sommes actuellement en pourparlers avec le tribunal pour mineurs d'un autre canton romand intéressé à appliquer chez lui notre projet, dans le but de contribuer à prévenir la petite délinquance, la violence et les problèmes sociaux qui touchent les adolescents migrants.

En **conclusion** et au vu du nombre de demandes que nous recevons quotidiennement, nous constatons que notre association répond à des besoins qui sont loin d'être comblés à ce jour. Par l'engagement personnel et professionnel de toute notre équipe, nous poursuivons notre action pour y répondre toujours mieux. Plusieurs projets commencés en 1997 sont ainsi actuellement à l'étude ou en cours. L'association continue à tout mettre en oeuvre pour poursuivre sur sa lancée, en vue d'une reconnaissance permanente des autorités et des organismes partenaires de la migration.

Alfredo CAMELO
Président

Marie-Andrée CIPRUT
Responsable clinique

Genève, le 7 mai 1998